



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pensions

Question au Gouvernement n° 2686

Texte de la question

SITUATION DES RETRAITÉS

M. le président. La parole est à M. Dino Cinieri, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Dino Cinieri. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre et j'y associe mon collègue Paul Salen.

Après avoir réuni tous les professionnels de santé dans la rue dimanche dernier, vous réussissez une fois de plus à mobiliser contre votre politique.

Si une réforme du système de santé français est nécessaire, elle doit être élaborée en étroite concertation avec les professionnels et tenir compte des attentes des Français. La procédure accélérée, que vous engagez sur ce texte, est un nouveau coup dur, en vue de bâillonner le Parlement.

Cet après-midi, ce sont des milliers de retraités qui manifestent partout en France. Ils dénoncent leur perte de pouvoir d'achat et l'austérité. Après avoir protesté contre le retard de paiement des retraites, ils se battent maintenant pour la fin du gel des retraites complémentaires que vous leur imposez depuis avril 2013. Et ce n'est pas votre prime de 40 euros pour les retraités percevant moins de 1 200 euros de pension qui va changer les choses !

Les retraités n'en peuvent plus, monsieur le Premier ministre ! Depuis trois ans, les Français sont victimes de votre matraquage fiscal et les retraités, qui le subissent de plein fouet, ont raison de ne pas se résigner. Nouvelle taxe sur les retraites avec la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, fiscalisation du bonus de retraite de 10 % accordé aux parents ayant élevé trois enfants et plus, modification des règles concernant le taux de la CSG, de sorte que 460 000 retraités paient à taux plein plutôt qu'à taux réduit : voilà le résultat de trois ans de votre politique.

Monsieur le Premier ministre, où sont le dialogue social et la concertation, dont vous nous rebattez les oreilles à longueur de temps ? Alors que 10 % des retraités sont déjà sous le seuil de pauvreté, nous vous le demandons solennellement, monsieur le Premier ministre : mettez un terme à cette politique d'austérité, redonnez du pouvoir d'achat à nos concitoyens en baissant les impôts, en réduisant le coût du travail et en revalorisant les retraites. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Monsieur le député, venant de vous, la question a de quoi étonner, puisque le gouvernement que vous soutenez a fait voter une réforme des retraites qui était dure pour les retraités modestes et n'apportait aucune garantie dans la durée

pour l'avenir des retraites. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Nous avons quant à nous pris nos responsabilités et fait voter une réforme qui permet de consolider durablement notre système de retraites, en réaffirmant notre volonté de faire en sorte que le principe de solidarité s'applique.

Si nous avons la chance d'être dans un pays où le niveau moyen des retraites est assez élevé, par rapport au revenu des actifs, il est vrai qu'il y a des petits retraités, des hommes et des femmes aux revenus modestes, qui peuvent se trouver dans des situations difficiles. Nous avons donc pris des mesures en leur faveur.

Nous avons d'abord décidé de revaloriser ce qui s'appelait le minimum vieillesse et de le porter à 800 euros par mois.

M. Bernard Roman. Très bien !

Mme Marisol Touraine, ministre . Nous avons également décidé d'attribuer une augmentation de l'aide à la complémentaire santé pour les personnes de plus de soixante ans, à hauteur de 50 euros, ce qui représente une augmentation de 10 %.

Nous avons également attribué des points de retraite complémentaires gratuits à 500 000 conjoints agricoles, pour revaloriser leur retraite, et en ce moment même, monsieur le député, nous procédons au versement de la prime exceptionnelle de 40 euros qui avait été annoncée pour les personnes dont la retraite est inférieure à 1 200 euros par mois.

Vous le voyez, monsieur le député, nous agissons, après des années durant lesquelles vous avez laissé les retraites partir en débandade. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2686

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 mars 2015](#)